

frais médicaux et qu'il demandera aux provinces de ne prendre aucune initiative propre à entraver l'établissement d'un régime général d'assurance-santé pour tous les Canadiens.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, il serait facile en ce moment de profiter de la situation et d'énumérer les mesures législatives que, d'après nous, le gouvernement devrait présenter, car il est de bonne politique d'insister sur les sujets qui nous intéressent le plus. D'autre part, notre devoir les uns envers les autres et envers notre pays exige que nous nous assurions que la situation de l'an dernier quant à l'ajournement d'été ne se répète pas cette année.

Je ne crois pas qu'un ajournement soit des vacances. L'ajournement nous permet de retourner dans notre circonscription et d'effectuer en faveur de nos électeurs une grande partie du travail que nous devons mais n'avons pu accomplir depuis une année et demie.

J'espérais que le premier ministre aurait déclaré définitivement à quelle date il croyait que le Parlement s'ajournerait. Je le remercie d'avoir énuméré les mesures législatives et d'en avoir indiqué l'ordre prioritaire, mais je crois qu'il serait également utile que l'on fixe une date approximative. J'espère que ce sera avant le 1^{er} juillet.

A mon avis, c'est une bonne chose que le gouvernement projette de prolonger la législation actuelle sur les banques, car d'ici le congé, nous n'aurons pas assez de temps pour approfondir en comité le rapport de la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier et de nous occuper des nouveaux bills sur les banques. J'espère aussi que le leader du gouvernement à la Chambre s'assurera que les nouveaux comités permanents soient établis immédiatement et que les prévisions budgétaires leur soient déferées, puisque dans les quelques semaines qu'il nous reste avant les vacances, ils pourraient sans doute expédier une bonne partie des travaux sur les prévisions budgétaires. Ces travaux devraient certainement être accomplis avant l'automne.

Dans les quelques semaines à venir, j'espère que nous pourrions nous occuper avec célérité et efficacité des mesures législatives qui nous ont été exposées, car, comme on l'a dit, la plupart d'entre elles ne prêtent pas à controverse. Nous comprenons l'importance de la conférence du Commonwealth à laquelle le premier ministre devra assister. J'aimerais le souligner, je crois qu'il serait de bonne politique qu'il expose à la Chambre, avant son départ, certains des objectifs qu'il envisage d'atteindre à cette conférence. Je crois qu'il serait bien inspiré s'il pouvait, avant de par-

tir, de faire une déclaration sur la politique gouvernemental.

(Français)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec intérêt l'annonce qu'a faite le très honorable premier ministre (M. Pearson) en ce qui concerne la législation prioritaire qu'il veut que la Chambre étudie d'ici l'ajournement ou la fin de la présente session.

Il s'agirait, d'après lui, des articles du programme législatif présentant le moins de controverse possible. Or, parmi les articles cités, il y en a certainement quelques-uns qui vont susciter de la controverse: par exemple, les amendements à la loi sur les banques, le renouvellement des chartes des banques, l'extension qu'on voudra accorder, d'ici à ce que la question soit débattue, au comité de la banque et du commerce.

A mon sens, monsieur l'Orateur, ce sont là des points qui non seulement attireront l'attention du Parlement, mais celle du public en général.

J'entendais tout à l'heure le chef du Nouveau parti démocratique (M. Douglas) dire que le gouvernement aurait dû présenter immédiatement une loi ou un programme d'assurance-santé nationale. Le chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker), lui, nous rappelait la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux; nous sommes tout à fait en faveur de l'abolition de cette taxe de 11 p. 100, mais je pensais en même temps que lorsque le chef de l'opposition était premier ministre, il n'y a pas si longtemps, avec 208 députés fédéraux pour l'appuyer, on comptait plus d'un million de chômeurs au pays. Il n'y avait pourtant pas de taxe de vente sur les matériaux de construction à ce moment-là, mais je veux simplement faire remarquer que lorsqu'on est dans l'opposition, comme le chef de l'opposition, il est toujours plus facile de blâmer le gouvernement. De même quand le premier ministre actuel était dans l'opposition, il blâmait le gouvernement et le premier ministre de l'époque.

Monsieur l'Orateur, nous sommes disposés à étudier les projets de loi qui présentent le moins de controverse possible, de même de ceux qui en présentent. Mais nous soutenons que si le premier ministre avait déclaré, aujourd'hui, que dorénavant le gouvernement souverain du Canada se servirait de la Banque du Canada pour financer le développement économique du pays, on n'aurait pas entendu parler de «plan socialiste» comme nous venons d'en entendre parler ni de blâmes tels que ceux que nous avons entendus tout à l'heure.

Je regrette une chose, c'est qu'on attache moins d'importance à dompter le système